



Commission Scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

1235, rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre (Québec)
G0G 1P0

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

«Ensemble créons le succès»

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
PRÉAMBULE	4
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION.....	5
Mission:	5
Vision:	5
Croyances et valeurs.....	6
Déclaration de service:	6
Éléments de contexte.....	7
CHOIX STRATÉGIQUES.....	10
Orientation 1	10
Orientation 2.....	15
Orientation 3.....	17
Orientation 4.....	18
COMMUNICATION.....	19
Diffusion :.....	19
Mise en œuvre et évaluation :.....	19
Reddition de comptes :	19
CONCLUSION.....	20

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes fiers de vous présenter notre plan stratégique 2010-2015 reflet de nos engagements prioritaires pour les cinq prochaines années.

Qui ne connaît pas la Minganie? Qui ne rêve pas secrètement de venir y poser les pieds?

Entourée d'une nature sauvage d'une beauté et d'un rythme qui font comprendre ce que veut dire le mot éternité, la Minganie est un territoire où tout est une question de culture, de fierté et de liens sociaux. Cette région de la Côte-Nord qui compte environ 6000 personnes est unique au Québec et se distingue par son mode de vie, ses accents, ses origines et ses habitants.

Pour concevoir son plan stratégique, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord s'est inspirée de ses propres caractéristiques et celles de son milieu. Dans un premier temps c'est l'élève qui a influencé les choix stratégiques suivi des forces vives du milieu, c'est-à-dire le personnel, les parents et les partenaires.

C'est avec fierté et conviction que nous proposons une stratégie prometteuse permettant d'augmenter la réussite de nos élèves jeunes et adultes en tenant compte des innombrables défis à relever. C'est ensemble, avec une même vision, que nous pourrons contribuer à développer des adultes fiers, autonomes et responsables.

PRÉAMBULE

En conformité avec la Loi sur l’instruction publique, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord présente son plan stratégique 2010-2015, lequel s’inscrit en cohérence et en continuité avec les choix stratégiques du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport. Le plan stratégique 2004-2007 a été prolongé d’un an. C’est au cours de l’année 2008-2009 que la Commission scolaire a procédé à la révision de son plan stratégique.

Le bilan des réalisations de ces dernières années a permis d’identifier les forces et les faiblesses ainsi que les défis avec lesquels il fallait composer pour diplômer et qualifier nos élèves jeunes et adultes.

Pour établir le plan stratégique de la Commission scolaire, nous avons privilégié un processus de consultation des personnels enseignant, professionnel, soutien et administratif.

Le plan stratégique assure la continuité et la mobilisation des intervenants et permet aux établissements scolaires d’arrimer leur projet éducatif et leur plan de réussite aux orientations choisies.

Nous faisons le pari qu’en mobilisant davantage, nous travaillerons de plus en plus en réseau, en communauté d’apprentissage et ce afin de faire de nos jeunes des adultes de demain responsables.

Une communauté fière et respectueuse qui valorise et priorise l’éducation, fait en sorte que la réussite soit au rendez-vous.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION





Mission:

- ✚ Organiser, pour la clientèle relevant de sa compétence, les services éducatifs de qualité prévus par la loi et d'en rendre compte;
- ✚ Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire;
- ✚ Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves;
- ✚ Contribuer au développement social, culturel et économique de la région;
- ✚ Soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission;
- ✚ Répartir équitablement les ressources;

Vision:






Travailler ensemble pour une organisation apprenante, dynamique et innovatrice, en s'appuyant sur les forces de son personnel, et de sa communauté afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

Croyances et valeurs

-  **RESPECT :** Parce que chaque personne est importante et a un potentiel distinct, nous valorisons le respect qui s'exprime par l'acceptation des différences et l'ouverture à de nouvelles façons de faire.
-  **ÉQUITÉ:** Parce que chaque personne et chaque milieu ont droit aux services offerts, nous valorisons l'équité qui s'exprime par le partage des ressources, l'accessibilité à des services de qualité pour l'ensemble des établissements.
-  **ENGAGEMENT :** Parce que chaque personne peut contribuer au développement de l'élève, nous valorisons l'engagement qui s'exprime par la responsabilisation de tous, la coopération et la solidarité dans l'accomplissement de notre mission.
-  **TRANSPARENCE :** Parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la transparence qui s'exprime par une bonne communication et reddition de compte.

Déclaration de service:

À la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

-  *Rendre accessibles nos services* en s'assurant que tous en profitent et que l'offre soit diversifiée, équitable et adaptée aux besoins de la clientèle dans la limite de nos moyens;
-  *Gérer nos ressources avec équité, efficacité, transparence, un souci de qualité et en rendre compte* en s'assurant d'en tirer le meilleur parti;
-  *Soutenir et accompagner chaque acteur* en favorisant la réalisation des projets éducatifs ou orientations des plans de réussite de chaque établissement;
-  *Promouvoir l'éducation dans nos milieux* en les informant de l'importance de la diplomation et de la diversité des parcours scolaires y menant;
-  *Contribuer au développement social, culturel et économique du milieu* en étant un partenaire actif et incontournable en éducation, en créant des liens de partenariat basé sur la confiance.

Éléments de contexte

Territoire très étendu

Sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50^e parallèle la Commission s'étend sur un territoire de plus de 300 kilomètres longeant le golfe Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent.

Caractéristiques de la clientèle scolaire

Elle est stable suite à une baisse importante depuis quelques années.

Le nombre significatif d'élèves autochtones soit : 14 %.

Un indice de défavorisation élevé (9-10) rattaché à chacun des établissements.

Réseau d'établissements dispersés sur l'ensemble du territoire

Six écoles primaires;

Une école primaire/secondaire;

Une école secondaire;

Un centre d'éducation des adultes.

Équipe dynamique, engagée, responsable, composée de 185 employés

Maintien des petites écoles de village

C'est dans un souci de proximité de service que nous maintenons ouvertes nos écoles de village.

Taux de diplomation ou de qualification légèrement supérieur à la moyenne provinciale selon les données de juin 2008

En formation générale des jeunes, la moyenne du taux de diplomation et de qualification est de 78,9 % pour la Commission scolaire comparativement à 72,3 % pour l'ensemble du Québec. Les garçons réussissent moins bien que les filles. Toutefois, nos garçons réussissent mieux que ceux de l'ensemble de la province.

Taux de défavorisation élevé

Toutes les écoles primaires et secondaires ont un indice de défavorisation se situant entre 9 et 10 selon l'indice de milieux socioéconomiques établi par le MELS. Elles bénéficient de la stratégie «Agir Autrement».

Intégration des EHDAA en classe régulière

Au primaire 100 % des élèves sont intégrés à des classes régulières avec soutien à l'élève et à l'enseignant;

Au secondaire, pour la première et deuxième année les élèves sont intégrés à 100 % sauf s'ils ont cumulé deux ans de retard dans leur cheminement normal. Dans ce cas, les élèves sont intégrés dans une classe de cheminement individualisé avec une intégration partielle dans un groupe régulier.

Budget annuel équilibré d'environ 12 millions

Un budget fragilisé compte tenu de la variation de la clientèle et de l'éloignement.

Recrutement difficile de ressources qualifiées pour certains corps d'emploi

Les départs à la retraite, la pénurie provinciale, l'éloignement, le taux élevé du coût de la vie, la dispersion des établissements constituent un grand défi.

Technologies favorisant l'apprentissage

Le développement des technologies assure et procure des moyens efficaces pour favoriser la réussite.

Certaines forces

La qualité de vie du milieu;

Un engagement important du personnel auprès des élèves;

La qualité des services et le maintien des petites écoles malgré la décroissance;

La mobilisation de toute une communauté engagée à contribuer au développement du territoire ainsi qu'à la réussite des jeunes et de l'éducation.

 *Certains défis*

La diminution du nombre de décrocheurs, par la valorisation de l'obtention d'un premier diplôme;

Une offre de service de plus en plus adaptée aux besoins spécifiques des clientèles ayant des problèmes d'apprentissage;

La valorisation de l'éducation auprès des parents d'élèves décrocheurs;

Contribuer à la préparation de la main d'œuvre du milieu en offrant des formations professionnelles sur place;

S'adapter aux besoins de plus en plus variés de la clientèle âgée de 16 à 24 ans de la formation générale des adultes;

Une gestion participative qui vise la responsabilisation des personnes.

CHOIX STRATÉGIQUES

Orientation 1

Augmenter le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes, dans un esprit de mobilisation avec la communauté.

Axe d'intervention : Des conditions favorables à la réussite

- Objectif 1 :** Contribuer à hausser le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes et adultes avant l'âge de 20 ans, en portant une attention particulière aux garçons.
- Objectif 2 :** Soutenir les établissements afin que le service donné à la clientèle EHDAA soit adapté aux besoins.
- Objectif 3 :** Soutenir la mise en œuvre de stratégies d'encadrement et d'accompagnement adaptées aux différentes clientèles ainsi qu'aux différents milieux.
- Objectif 4 :** Développer au primaire et au secondaire une offre de services scolaires et parascolaires variée et attrayante.
- Objectif 5 :** Promouvoir le retour en formation des personnes ayant quitté sans diplôme ni qualification.
- Objectif 6 :** Développer et promouvoir l'approche orientante.

En formation générale des jeunes

Objectifs	Indicateurs	Mode d'évaluation
Augmenter le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes et adultes avant l'âge de 20 ans, en portant une attention particulière aux garçons	Le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans	Les indicateurs nationaux du MELS
Augmenter le taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves ministérielles et de la commission scolaire	Le taux de réussite aux épreuves ministérielles et de la commission scolaire	Les indicateurs nationaux du MELS

Axe d'intervention : Augmentation de la maîtrise de la langue française

Objectif 7 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du français parlé et écrit, notamment par la lecture.

Résultats visés	Indicateurs	Mode d'évaluation
Une plus grande maîtrise de la langue française	Parmi les élèves qui se présentent aux épreuves ministérielles ou de CS de français (1 ^{er} , 2 ^e cycle et 3 ^e cycle du primaire, 1 ^{er} cycle et fin 2 ^e cycle du secondaire), proportion de ceux qui réussissent (note de passage : 60 %)	Les indicateurs locaux Les indicateurs nationaux du MELS

Axe d'intervention : La formation générale adulte et la formation professionnelle

Objectif 8 : Favoriser le développement, la diversification et la promotion de notre offre de service en formation générale et professionnelle.

Objectif 9 : Soutenir les actions visant à augmenter le nombre d'inscriptions de jeunes de moins de 20 ans en formation générale et professionnelle.

Objectifs	Indicateurs	Mode d'évaluation
Augmentation de la clientèle en formation générale	Le nombre d'équivalent temps plein inscrit	Les indicateurs nationaux du MELS
Diminuer les sorties sans diplôme ni qualification	Le nombre d'élèves sortis sans diplôme ni qualification annuellement	
Une hausse de nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	

Axe d'intervention : Le rôle des parents

Objectif 10 : Reconnaître le rôle des parents et promouvoir leur engagement dans le parcours scolaire de l'élève.

Objectifs	Indicateurs	Mode d'évaluation
Promouvoir la participation des parents dans le parcours de leur enfant Mettre en place un plan d'action afin d'informer et accompagner les parents dans leur rôle de collaborateur	Le taux de participation aux différentes activités de l'école (bulletin, assemblée générale, plan d'intervention). Le niveau de satisfaction des parents	Une collecte de données Un sondage

Orientation 2

Susciter et maintenir la mobilisation du personnel et donner priorité à son développement professionnel.

Axe d'intervention : Une relève de qualité

Objectif 1 : Assurer une relève qualifiée et compétente dans tous les secteurs et catégories d'emploi.

Objectifs	Indicateurs	Mode d'évaluation
L'attribution des postes disponibles à du personnel qualifié et compétent à l'interne dans un premier temps et dans un deuxième temps à l'externe Élaboration d'un plan de communication en vue de mobiliser le personnel autour de la mission, de la vision, des valeurs et des défis	La proportion de personnes qualifiées et compétentes sur l'ensemble des postes La réalisation	Les indicateurs locaux

Axe d'intervention : Le développement professionnel du personnel

Objectif 2 : Favoriser la formation et l'accompagnement continu.

Objectif 3 : Soutenir et accompagner le personnel, particulièrement lors d'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers.

Objectif 4 : Développer du sentiment d'appartenance à l'établissement et à la commission scolaire.

Objectif 5 : Reconnaître et valoriser le travail du personnel.

Objectifs	Indicateurs	Mode d'évaluation
Un personnel qualifié et engagé dans sa formation continue	Le niveau de participation du personnel aux formations Le niveau de satisfaction du personnel quant : <ul style="list-style-type: none">• Aux formations reçues• Au soutien et à l'accompagnement	Une collecte de données

Orientation 3

Maintenir la qualité et la diversité des services dans un contexte de décroissance scolaire en considérant les ressources disponibles.

Axe d'intervention : Adapter l'offre de services par rapport au besoin des établissements dans un contexte de situations diversifiées et optimiser l'utilisation des ressources

Objectif 1 :

Maintenir des services de qualité dans un contexte de décroissance de la clientèle scolaire.

Objectif	Indicateurs	Mode d'évaluation
Maintenir des modèles d'organisation scolaire efficaces en ressources éducatives, humaines, financières et matérielles diversifiées répondant aux besoins des milieux	Degré de satisfaction	Consultation des comités (conseil d'établissement, de parents, EHDAA et comité consultatif de gestion)

Objectif 2 :

Soutenir la mise en place d'approches pédagogiques dans un contexte de classes multiâges.

Résultats visés	Indicateurs	Mode d'évaluation
Former et accompagner les personnels	Le nombre d'heures de formation Le nombre d'accompagnements	Indicateurs locaux

Orientation 4

Participer activement au développement social et économique de la communauté.

Axe d'intervention : La formation de la main-d'oeuvre

Objectif 1 : Contribuer au développement de la main-d'œuvre locale et régionale

Objectif	Indicateurs	Mode d'évaluation
Une réponse adaptée aux besoins des entreprises en ce qui concerne la formation	Le nombre d'heures de formation Le nombre d'entreprises desservies Le nombre de travailleurs formés	Collecte de données
Poursuivre les partenariats avec les municipalités, les organismes et les entreprises	Le nombre de partenariats et réalisations	Collecte de données
Promouvoir la vie et le travail en région auprès des élèves, jeunes et adultes	Les interventions	Inventorier les activités
Positionner stratégiquement la Commission scolaire et faire valoir son rôle à titre d'acteur important dans le développement des milieux	Participation et implication dans le milieu Réalizations	Inventorier les activités

COMMUNICATION

Diffusion :

Conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire transmettra une copie de son plan stratégique au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le rendra public.

Mise en œuvre et évaluation :

La Commission scolaire assurera la mise en œuvre de son plan stratégique par un plan d'action annuel. À la fin de la période déterminée pour la réalisation des objectifs du présent plan, la Commission scolaire évaluera l'atteinte des résultats visés à l'aide des indicateurs retenus et ceux convenus dans une convention de partenariat intervenue entre la ministre et la Commission scolaire (article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique).

Reddition de comptes :

La Commission scolaire rendra compte de l'atteinte des objectifs de son plan stratégique à la population de son territoire et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cette reddition de comptes prendra les formes suivantes :

- la publication de son rapport annuel (article 220 de la Loi sur l'instruction publique);
- une séance publique d'information à laquelle la population sera invitée à participer (article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique);
- de façon régulière, à l'intérieur de son cycle de gestion.

CONCLUSION

Le conseil des commissaires remercie tous les gestionnaires, le personnel, les élèves, les parents et les partenaires qui ont participé à cette démarche qui nous a permis d'identifier nos choix stratégiques.

Ensemble, nous contribuons à bâtir la société de demain. C'est pourquoi le développement du plein potentiel de chaque élève, jeune ou adulte, est au cœur de nos préoccupations.

Notre ouverture à l'évolution pour mieux réussir, associée à la compétence, l'engagement et la passion du personnel, ainsi que la contribution soutenue des parents et des partenaires, nous permettra de réussir et de créer le succès.